

Service militaire

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 106]

Notre Seigneur Jésus Christ nous a laissé un exemple afin que nous suivions Ses pas. Pouvons-nous trouver les empreintes de Ses pieds dans un champ de bataille ? Nous sommes appelés à marcher comme Il a marché [1 Jean 2, 6]. Est-ce marcher comme Lui que d'aller à la guerre ? Il est vrai que nous manquons en bien des choses ; mais si on nous demandait s'il est juste pour un chrétien de partir à la guerre, nous ne pourrions répondre à la question qu'en faisant référence à Christ. Comment agissait-Il ? Qu'enseignait-Il ? Prit-Il jamais l'épée ? Vint-Il pour détruire des vies d'homme ? Ne dit-Il pas : « Celui qui aura pris l'épée périra par l'épée » [Matt. 26, 52] ? Et encore : « Mais moi, je vous dis : Ne résistez pas au mal » [Matt. 5, 39]. Comment de telles paroles seraient-elles en accord avec partir en guerre ? Mais certains diront : « Que deviendrions-nous si tous devaient adopter de tels principes ? ». Nous répondons que si tous devaient adopter ces principes célestes, il n'y aurait plus de guerre, et de là, nous n'aurions plus besoin de combattre. Mais ce n'est pas notre affaire de raisonner quant aux résultats de l'obéissance ; nous avons seulement à obéir à la Parole de notre bien-aimé Maître et à marcher sur Ses traces. Si nous le faisons, nous ne serons certainement pas trouvés allant en guerre.

Des personnes citent quelquefois les paroles de notre Seigneur : « Que celui qui n'a pas d'épée vende son vêtement et achète une épée » [Luc 22, 36], comme donnant l'approbation de partir en guerre ; mais n'importe qui peut voir qu'elles n'ont rien affaire avec la question. Elles se rapportent à la condition modifiée des choses, dans laquelle devaient entrer les disciples quand leur Seigneur aurait été pris. Tandis qu'Il était avec eux, ils n'avaient manqué de rien ; mais maintenant, ils auraient à faire face, en Son absence, à toute la force de l'opposition du monde. En bref, ces paroles ont une application entièrement spirituelle. En outre, on a cherché à utiliser le fait qu'en Actes 10, il n'a pas été dit au centurion de quitter sa charge. Ce n'est pas la manière de faire de l'Esprit de Dieu, de placer les gens sous un joug. Il ne dit pas à l'âme nouvellement convertie : « Tu dois abandonner ceci ou cela ». La grâce de Dieu rencontre un homme là où il se trouve, avec un plein salut. *Ensuite* elle lui enseigne comment marcher en présentant les paroles et les voies de Christ dans toute leur puissance sanctifiante et formatrice.

On dit encore : « L'apôtre, en 1 Corinthiens 7, ne nous dit-il pas de demeurer dans la vocation dans laquelle nous étions quand nous avons été appelés ? ». Oui ; avec cette clause qui le qualifie très puissamment : « *auprès de Dieu* » [v. 24]. Cela fait une grande différence. Supposez qu'un bourreau soit converti ; pourrait-il demeurer dans sa vocation ? On dira que c'est un cas extrême. Je l'accorde, mais c'est un cas approprié, dans la mesure où il montre la fausseté du raisonnement sur 1 Corinthiens 7. Il prouve qu'il y a des vocations dans lesquelles il n'est pas possible de demeurer « *auprès de Dieu* ». Donc, quant à votre question, cher ami, nous avons simplement à demander : « Est-ce demeurer auprès de Dieu ou marcher sur les traces de Christ, que d'aller à la guerre ? ». Si c'est le cas, que les chrétiens le fassent ; sinon, alors quoi ?

Vous n'avez qu'une seule question à vous poser, à savoir : « La profession des armes est-elle une profession qu'un disciple de Christ peut suivre de façon appropriée ? ». Si non, votre chemin est clair. Vous ne songeriez certainement pas à placer votre fils dans une position où il doit renoncer à suivre un Christ rejeté. Sans doute, il y a bon nombre de bien-aimés du Seigneur dans l'armée, mais la question n'est pas : Puis-je être sauvé et être pourtant dans l'armée ? Des milliers sont allés au ciel, en ayant vécu et étant morts dans cette profession. Mais la vraie question, pour tout cœur loyal, est : Puis-je suivre les pas de mon Seigneur en demeurant dans une position dans laquelle, à tout moment, je puis être appelé à ôter la vie de mon prochain et à envoyer une âme non préparée dans l'éternité ? Ceci, cher ami, doit être votre unique question. Je ne peux pas placer mon fils, converti ou non, là où je ne pourrais être moi-même. Quant au fait que la discipline de l'armée soit bonne pour fortifier le caractère, nous devons confesser que nous n'y croyons pas beaucoup. Le mess n'est pas l'endroit où nous aimerions envoyer un jeune pour une discipline ou une formation quelconque.